

1. Objet de la demande

- Accréditation initiale
- Extension de l'accréditation : portée sectorielle
- Extension de l'accréditation : portée géographique
- Renouvellement de l'accréditation
- Transfert de l'accréditation octroyée par un autre organisme

2. Informations concernant l'organisme de certification

Nom de l'organisme _____
Désignation abrégée (abréviation) _____
N° et rue _____
Ville/Province/État/Pays _____
Code postal _____
Téléphone _____
Télécopieur _____
Adresse courriel de l'organisme _____
Site Web _____

3. Informations concernant l'entreprise ou l'institution dont dépend l'organisme de certification

- Cocher si aucune

Entreprise ou Institution _____
N° et rue _____
Ville/Province/Pays _____
Code postal _____
Téléphone _____
Télécopieur _____
Adresse courriel de l'organisme _____

4. Informations sur le statut juridique de l'organisme de certification

Statut juridique de l'organisme _____
Nom officiel enregistré _____
Propriétaire(s) de l'organisme _____
Représentant autorisé _____

Initiales :

5. Destinataire de la facture

- Cocher si informations identiques au point 2
- Cocher si informations identiques au point 3

Entreprise ou Institution

N° et rue _____

Ville/Province/Pays _____

Code postal _____

Télécopieur _____

Adresse courriel du responsable _____

6. Autorités compétentes auprès desquelles l'accréditation est demandée

Veuillez indiquer quelles sont les autorités compétentes auprès desquelles l'accréditation est demandée, parmi les suivantes :

- Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) - Canada
- Conseil des appellations réservées et des termes valorisants (CARTV) - Québec
- Commission Européenne - Union Européenne
- SENASICA - Mexique
- Autre autorité compétente _____

7. Critères de gestion des entreprises selon lesquels l'accréditation est demandée

Le référentiel d'accréditation utilisé par le CAEQ comprend toutes les exigences de la norme ISO/CEI 17065 pour la certification de produits, complétées par des exigences de l'autorité compétente qui tiennent compte du programme d'accréditation demandée. Le requérant peut choisir d'être évalué pour la portée suivante :

***Critères pour la certification de produits par des entreprises individuelles**

- ACIA CARTV CE SENASICA Autre AC _____

***Critères pour la certification de produits par des entreprises opérant sur de multiples sites ou un regroupement de producteurs**

- ACIA CARTV CE SENASICA Autre AC _____

Initiales :

8. Domaine d'activité pour lequel l'accréditation est demandée :

Veuillez indiquer pour l'accréditation demandée, les référentiels ou normes selon lesquels les certifications de l'organisme sont ou seront octroyées, ainsi que les types de produits qui font ou feront l'objet de certification selon chaque référentiel énuméré ci-dessous :

Référentiel(s) de certification (cahier des charges ou normes)	Produits ou groupes de produits * (voir annexe pour identifier le(s) catégories à sélectionner)

* La portée sectorielle de l'accréditation doit identifier le(s) référentiel(s) ainsi que chaque catégorie de produit pour lesquels l'organisme de certification offre une certification. Pour cette raison les catégories de produit doivent être listées ci-dessus pour chaque référentiel de certification.

9. Zones géographiques pour lesquelles l'accréditation s'appliquera

Veuillez indiquer pour l'accréditation demandée sous chaque autorité compétente, les pays dans lesquels l'organisme offrira ses services de certification :

Autorité compétente :

Pays	Pays	Pays

Autorité compétente :

Pays	Pays	Pays

Initiales :

Autorité compétente :

Pays	Pays	Pays

10. Accréditation(s) déjà détenue(s) par l'organisme de certification

Nom de l'accréditeur	Référentiel d'accréditation et domaine d'activités ayant trait à l'accréditation

11. Agréments et autres reconnaissances détenues par l'organisme de certification

--

12. Responsables

12.1 Responsable de l'organisme de certification :

Mme M.

Prénom _____ Nom _____

Titre _____

Courriel _____

12.2 Responsable technique des programmes de certification :

Mme M.

Prénom _____ Nom _____

Titre _____

Courriel _____

Initiales :

12.3 Responsable du système de management de la qualité :

Mme M.

Prénom _____ Nom _____

Titre _____

Courriel _____

13. **L'organisme offre-t-il ses services à partir d'autres bureaux, filiales, organismes associés du groupe (holding) ou organismes partenaires?**

Si oui, indiquer les détails du lien, la localisation, les responsables et les domaines d'activité :

14. **L'organisme de certification fait-il partie d'un groupe ou est-il lié à une autre organisation? Si oui, décrire les détails :**

15. **L'organisme exerce-t-il des activités (commerciales) autres que la certification? Si oui, lesquelles?**

16. **L'organisme de certification dispose-t-il de l'infrastructure nécessaire pour soutenir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'audit/l'évaluation à distance et pour assurer la sécurité et la confidentialité des informations transmises par voie électronique ? Si oui, quel type de TIC ?**

Initiales :

17. Déclaration :

Le demandeur dûment autorisé à engager la responsabilité de l'organisme :

- a. Accepte que le dossier de demande soit évalué par le Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ) pour le compte de l'autorité compétente auprès de laquelle l'accréditation est demandée et que cette autorité compétente prenne la décision relative au statut d'accréditation de l'organisme de certification, sur la recommandation du CAEQ.
- b. Convient de se soumettre à toutes les exigences et conditions prévues au *Règlement interne sur l'accréditation des organismes de certification* publié par le CAEQ et aux exigences de l'autorité compétente, en plus de celles mentionnées dans ce formulaire de demande, de fournir les documents et répondre aux questions dans le délai imparti et reconnait notamment que si une quelconque exigence du programme d'accréditation n'est pas respectée par l'organisme de certification susmentionné, le traitement de cette demande pourrait être interrompu et la demande rejetée, ou encore l'accréditation pourrait lui être refusée. Dans un cas comme dans l'autre, tous les frais déjà payés au CAEQ ne seront pas remboursés.
- c. Accepte que les informations fournies par l'organisme de certification et auxquelles auront accès le CAEQ et ses agents autorisés ne soient dévoilées, en tout ou en partie, qu'à un autre organisme d'accréditation qui aurait signé un accord de confidentialité avec le CAEQ ou à une autorité compétente ayant reconnu le CAEQ.
- d. S'engage à garder confidentielles toutes les informations échangées entre les deux parties sauf toute information que le CAEQ l'aurait autorisé à dévoiler.
- e. Accepte de payer tous les frais exigés par le CAEQ, dans le cadre de l'exécution de la procédure d'accréditation et comprend que le traitement de cette demande d'accréditation ne débutera que lorsque les droits exigés auront été payés et que tous les documents exigés au *Règlement interne sur l'accréditation des organismes de certification* et par l'autorité compétente auront été fournis.
- f. Garantit que les renseignements contenus dans cette demande d'accréditation ainsi que les documents produits au cours de la démarche d'accréditation sont exacts, complets et véridiques.
- g. Accepte de se conformer aux référentiels, règlements, normes selon lesquels il a demandé l'accréditation, y compris, les exigences supplémentaires qui les complètent.
- h. S'engage à communiquer sans retard au CAEQ toute modification significative de son système de qualité, de son organisation (propriétaire, employés, établissement) ou de son identité juridique, ainsi qu'un changement à sa capacité de répondre aux exigences et accepte les évaluations qui pourraient en résulter.
- i. Reconnait qu'il est de sa responsabilité d'informer adéquatement et objectivement les entreprises concernées inscrits auprès de l'organisme de certification susmentionné, au sujet de la démarche d'accréditation entreprise auprès de l'autorité compétente concernée par cette demande.
- j. S'engage à fournir au CAEQ à l'intérieur des délais demandés tout document requis par le CAEQ, en langue française ou en langue anglaise, et à faire traduire dans l'une de ces deux langues tout document ayant été rédigé dans une autre langue, en cas de demande.

Initiales :

- k. S'engage à autoriser l'accès à son établissement ou tout autre endroit dans le cadre de l'évaluation de sa demande.
- l. Dégage de toute responsabilité le CAEQ, pour toute poursuite qui pourrait résulter :
 - o De l'usage non autorisé des mentions « Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ) » ou du nom de toute autorité compétente auprès de laquelle l'accréditation est demandée;
 - o Du défaut de respecter les termes et conditions entourant cette demande d'accréditation;
 - o Des erreurs ou omissions volontaires ou involontaires qu'il pourrait commettre.
- m. Accepte que les conditions incluses dans cette demande soient administrées selon les lois en vigueur dans la province de Québec, Canada.

Signature du requérant ou de son agent autorisé

Date

Nom et fonction en lettres moulées

Le formulaire dûment complété doit être retourné, par la poste, courriel ou par télécopieur au :

Comité d'accréditation en évaluation de la qualité (CAEQ)
4.03 - 201, boul. Crémazie Est
Montréal (QC) H2M 1L2 Canada
Tél.: 514.864.8999 Téléc.: 514.873.2580
Courriel : accreditation@cartv.gouv.qc.ca

Les documents requis pour amorcer l'évaluation doivent être transmis à l'intérieur d'un mois, suivant la date de transmission du formulaire.

Initiales :

ANNEXE

Catégories de produit pour lesquels l'organisation offre une certification pour un référentiel donné ou un système de certification particulier.

CARTV ou ACIA

- 1) Production végétale :
 - 1.1 Issus de cultures en sol
 - 1.2 Issus de la cueillette sauvage
 - 1.3 Issus des serres
- 2) Production d'animaux d'élevage ou de produits d'origine animale non transformés :
 - 2.1 Production de viande
 - 2.2 Production laitière
 - 2.3 Production d'œufs
- 3) Production spécialisée
 - 3.1 Apiculture
 - 3.2 Champignons
 - 3.3 Germination, pousses et micro-verdures
 - 3.4 Insectes
- 4) Produits de l'érable ou du bouleau
- 5) Produits d'aquaculture :
 - 5.1 Cultures
 - 5.2 Production d'animaux d'élevage
 - 5.3 Productions spécifiques
 - 5.4 Transformation
- 6) Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation humaine
- 7) Produits d'origine végétale/animale transformés pour l'alimentation animale
- 8) Produits transformés contenant de l'alcool
- 9) Semences et matériel de multiplication végétale
- 10) Autre (à spécifier)

Initiales :

Commission européenne

- A. Les végétaux et les produits végétaux non transformés, y compris les semences et les autres matériels de reproduction des végétaux;
- B. Les animaux et les produits animaux non transformés;
- C. Les algues et les produits de l'aquaculture non transformés;
- D. Les produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine;
- E. Les aliments pour animaux;
- F. Le vin;
- G. Les autres produits énumérés à l'annexe I (UE) 2018/848 ou non couverts par les catégories précitées.

SENASICA

- Production végétale
- Production de plantes de récolte sauvage
- Production animale (domestique)
- Production animale des écosystèmes naturels ou non domestiques
- Production d'insectes
- Production de champignons
- Transformation des produits agricoles et de l'élevage
- Commerce des produits des activités agricoles et d'élevage

Initiales :